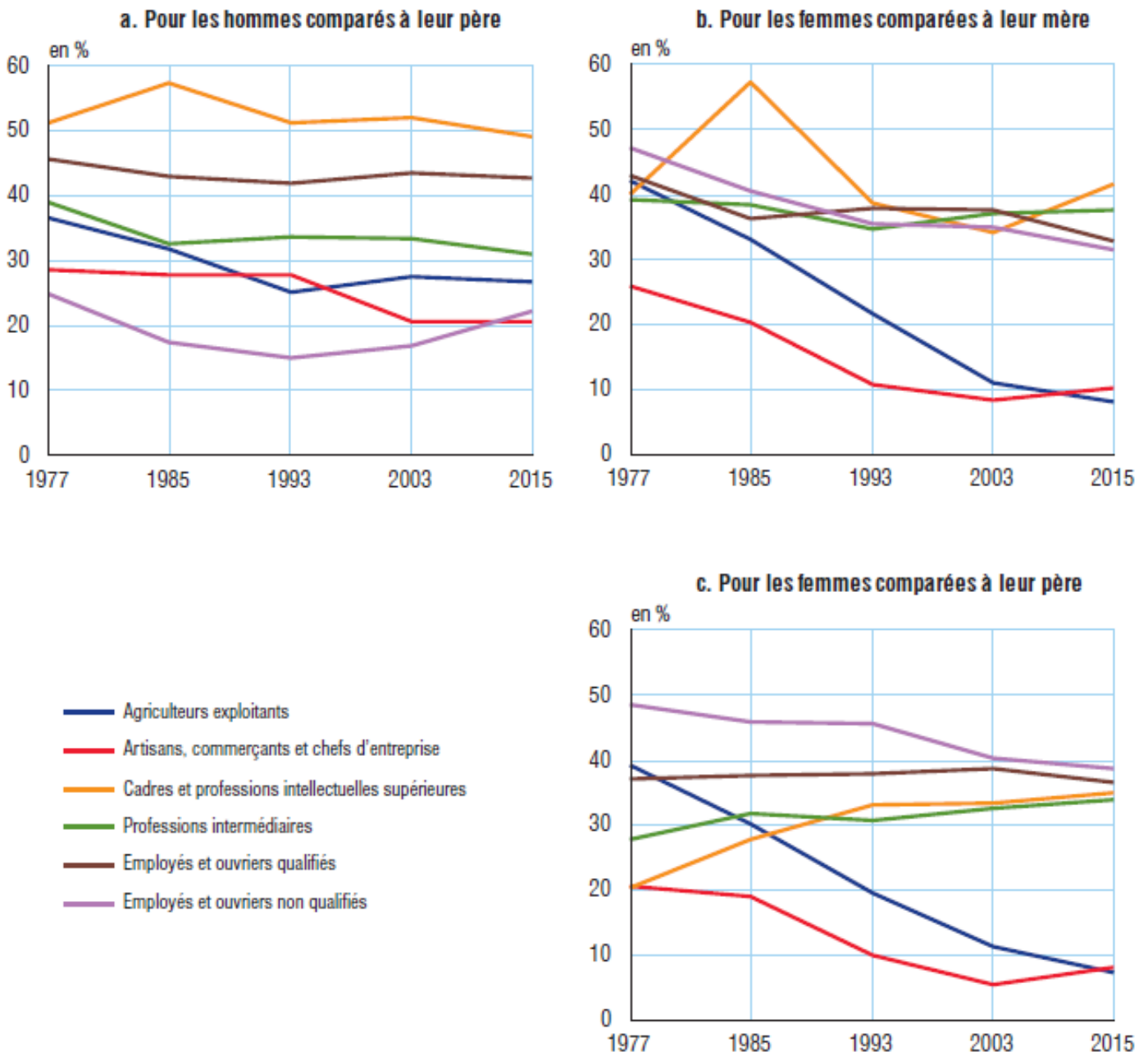


Dossier 2 : Quelles sont les caractéristiques et les évolutions de la mobilité sociale ?

C – DES MOBILITES SOCIALES SPECIFIQUES CHEZ LES HOMMES ET CHEZ LES FEMMES

2 – Une reproduction sociale moins forte chez les cadres pour les femmes

DOCUMENT : Evolution de l’immobilité sociale selon la catégorie socioprofessionnelle entre 1977 et 2015



Note : les fortes variations entre 1977 et 1993 de l’immobilité sociale des filles des mères cadres sont à considérer avec précaution, dans la mesure où plus on remonte dans le temps et plus les effectifs de mères cadres sont faibles.

Lecture : en 2015, 49 % des hommes sont devenus cadres comme leur père, contre 51 % en 1977.

Champ : France métropolitaine, femmes et hommes français actifs occupés ou anciens actifs occupés, âgés de 35 à 59 ans au 31 décembre de l’année d’enquête.

Source : Insee, enquêtes Formation et qualification professionnelle 1977, 1985, 1993, 2003 et 2014-2015.

Les situations d'immobilité sociale des filles et fils d'indépendants se sont fortement réduites depuis 1977

Avec le déclin des petits indépendants, les filles et fils d'agriculteurs exploitants ou d'artisans et commerçants sont de moins en moins nombreux à conserver le statut de leur parent. De 1977 à 2015, le taux d'**immobilité sociale** des fils d'agriculteurs exploitants a ainsi perdu 10 points, chutant à 27 % (*figure 3a*). Pour les femmes, la baisse est encore plus marquée : les filles d'agricultrices exploitantes sont 5 fois moins nombreuses à exercer elles-mêmes cette profession en 2015 (8 %) qu'en 1977 (42 %) (*figure 3b*) ; de même, les filles de père agriculteur sont seulement 7 % à être devenues agricultrices en 2015, contre 39 % en 1977 (*figure 3c*). En effet, en plus de la baisse du nombre d'exploitations, s'ajoute pour les femmes que, à partir des années 1980, l'emploi salarié dans l'agriculture s'est progressivement substitué à la main-d'œuvre familiale, alors essentiellement féminine.

La reproduction sociale parmi les artisans et commerçants s'est également réduite, mais dans une moindre mesure. En 40 ans, la proportion d'hommes relevant de cette catégorie socioprofessionnelle comme leur père a diminué de 8 points (21 % en 2015). De même, l'immobilité sociale des filles d'artisans et commerçantes s'est réduite de plus de moitié depuis 1977 (passant de 26 % à 10 %) ; c'est aussi le cas pour les filles de pères artisans et commerçants.

Pour les hommes, la reproduction sociale reste forte parmi les cadres comme parmi les employés et ouvriers qualifiés

Si la proportion d'hommes salariés en situation d'immobilité sociale par rapport à leur père atteint des niveaux très différents selon leur origine sociale, elle a assez peu évolué au cours des quarante dernières années (*figure 3a*). Déjà forte à la fin des années 1970 [Dupays, 2006 ; Vallet, 2014], la reproduction sociale demeure très marquée parmi les cadres (qui, étant déjà au plus haut de l'échelle sociale, ne peuvent connaître une mobilité ascendante) : en 2015 comme en 1977, un fils de cadre sur deux est devenu cadre à son tour. Sur la même période, la reproduction sociale s'est également maintenue à un niveau élevé (autour de 43 %) parmi les employés et ouvriers qualifiés.

L'immobilité sociale est moins marquée pour les hommes dont le père exerçait une profession intermédiaire. En 2015, 31 % d'entre eux relèvent à leur tour de cette catégorie socioprofessionnelle, une proportion qui a diminué en 40 ans, en particulier entre 1977 (39 %) et 1985 (33 %). Enfin, c'est pour les fils d'employés et ouvriers non qualifiés que la reproduction sociale est restée la plus faible depuis la fin des années 1970 : en baisse entre 1977 et 1993 (de 25 % à 15 %), le taux d'immobilité sociale des fils d'employés et ouvriers non qualifiés a ensuite progressé pour atteindre 22 % en 2015.

Devenir cadre comme ses parents est toujours moins fréquent pour les femmes que pour les hommes

L'immobilité sociale varie moins selon l'origine sociale pour les filles de salariées que pour les fils de salariés (*figure 3b*). En haut de l'échelle sociale, les taux féminins d'immobilité sont, en 2015, proches de leur niveau de 1977. Ainsi, après avoir un peu diminué entre la fin des années 1970 et le début des années 1990, la part de femmes exerçant une profession intermédiaire comme leur mère a ensuite légèrement augmenté pour atteindre 38 % en 2015, soit un niveau équivalent à celui de 1977. De même, en 2015, la part de femmes devenues cadres comme leur mère (42 %) est quasi identique à celle de 1977 (40 %). Cette part reste bien inférieure à celle des hommes comparés à leur père (environ 50 % de 1977 à 2015). Se maintenir au plus haut de l'échelle sociale est donc toujours moins fréquent pour les femmes que pour les hommes.

En bas de l'échelle sociale, en revanche, l'immobilité sociale des femmes comparées à leur mère a reculé : depuis 1977, elle s'est réduite de 10 points parmi les filles d'employées et ouvrières qualifiées (33 % en 2015) et de 16 points parmi les filles d'employées et ouvrières non qualifiées (31 %). Malgré ce recul, la reproduction sociale parmi les salariés les moins qualifiés reste toujours plus prononcée pour les femmes que pour les hommes.

Comparées à leur père salarié, l'immobilité sociale des femmes atteignait en 1977 des niveaux très différents selon leur origine sociale. En particulier, les femmes se maintenaient d'autant plus rarement dans la même catégorie socioprofessionnelle que leur père salarié qu'il s'agissait d'une position élevée sur l'échelle sociale (*figure 3c*). Depuis, les taux d'immobilité sociale des filles de salariés selon la position sociale paternelle se sont rapprochés : en 2015, quelle que soit leur origine sociale, environ un tiers des femmes relèvent de la même catégorie salariée que leur père.

Source : [Source](#) : Quarante ans d'évolution de la société française. France, Portrait social, Edition 2019, INSEE Références (extraits)

